

BUREAU FÉDÉRAL

**MERCREDI 16 AVRIL 2003
AU
CENTRE NATIONAL DE RUGBY**

Participaient :

Messieurs : Bernard LAPASSET, Alain DOUCET, René HOURQUET, Jean-Claude BAQUE, Gilbert CHEVRIER, Jean DUNYACH, Pierre CAMOU, Jacques LAURANS, Christian DULLIN, Robert PINARD, Daniel ARNAUD, Claude DOURTHE, Jean-Pierre GUIGNARD, Jo MASO, Michel PALMIE, Guy PIERA, Jean-Louis BARTHES, Christian BAGATE, Pierre VILLEPREUX, Jean-Luc DRUAIS,

Assistaient aux travaux :

Messieurs : Paul DE KEERLE, Antoine AUDI, Jean-Claude SKRELA

Le Président Bernard LAPASSET ouvre la séance à 9h30

L'ordre du jour appelle les points suivants :

I- COMMUNICATION DU PRESIDENT

1- Coupe du monde 2007

Suite au vote attribuant l'organisation de la Coupe du Monde 2007 à la France, le Président souhaite partager sa joie avec l'ensemble des membres du Bureau Fédéral.

Il salue le vote sans équivoque qui a donné 18 voix à la France contre 3 à l'Angleterre.

Il remercie toutes les personnes qui directement ou indirectement ont contribué à cette réussite soit en participant à la réalisation du dossier de candidature, soit en défendant le dossier auprès des différentes instances internationales et nationales.

Il souligne le rôle important joué par le Premier Ministre et le Ministre des sports qui se sont engagés personnellement pour cette candidature.

Le gouvernement va mettre en place un groupe de travail interministériel, piloté par le Ministère des sports, pour accompagner la FFR dans la préparation de la Coupe du Monde.

Il tient à remercier tous les membres de l'équipe technique qui ont préparé ce dossier sous l'autorité de Jean-Louis BARTHES et qui ont fait un très bon travail

Bernard LAPASSET rappelle le rôle primordial qu'ont joué l'Irlande et l'Afrique du Sud dans ce choix en faveur de la candidature française.

2- Décès du Docteur Pene

Bernard LAPASSET salue la mémoire du Docteur PENE dont les obsèques auront lieu le samedi 19 avril. La FFR sera représentée lors de la cérémonie.

II- AFFAIRES FINANCIERES

1- Budget prévisionnel

René HOURQUET rappelle le calendrier fixé pour l'établissement du budget prévisionnel du prochain exercice.

Il manque encore quelques lignes budgétaires qui devront être remises au plus tôt.

Tous les arbitrages devront être terminés le 10 mai prochain.

René HOURQUET commente les prévisions déjà parvenues et incite les responsables budgétaires à opérer des ajustements sur les premières prévisions. Un travail concerté avec la trésorerie fédérale doit faciliter ces ajustements.

Concernant le CNR, les recettes ont été notablement majorées.

A ce jour, le budget présenté est en dépassement de 7 M€ Il est donc à revoir au plus tôt pour pouvoir présenter un budget en équilibre.

2- Prêt au comité de Provence

Le dossier de prêt du Comité de Provence est aujourd'hui complet. La décision du Bureau Fédéral d'attribuer un prêt de 80 000 € destiné à l'acquisition du siège du Comité est donc confirmée.

3- Commission d'appel

Les frais d'instruction des dossiers d'appel sont aujourd'hui fixés à 150 €

Le nombre croissant du nombre d'appels ainsi que la complexité des dossiers, notamment les dossiers financiers, imposent la multiplication des réunions de ladite commission. Il en ressort des coûts plus importants pour la FFR. Il est proposé de porter le montant des frais de dossier de la Commission d'appel à 200 € pour les affaires sportives et à 500 € pour les affaires financières. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4- Animation coupe du monde 2003

Le Bureau Fédéral donne son accord pour dégager un budget d'un montant maximum de 80 000 à 90 000 € sur l'exercice 2002-2003 pour financer des opérations de promotions liées à la Coupe du Monde 2003 en Australie.

5- Prix des places pour les phases finales

La grille tarifaire des places pour la Finale du Championnat de France 2003 sera envoyée pour information à tous les comités.

6- Subvention à l'Association des Anciens Internationaux

Le Bureau Fédéral donne son accord pour attribuer une subvention de 7500 € à l'Association des Anciens Internationaux récemment créée.

Alain DOUCET rappelle que l'assemblée constitutive s'est tenue le 29/03/2003. Ont été élus à cette occasion : Président : Gérald MARTINEZ, Secrétaire : Michel TAFFARY, Trésorier : Michel TADJIAN.

Serge MERICQ a été élu Président d'Honneur de l'association.

Une prochaine Assemblée Générale se tiendra prochainement pour voter les statuts définitifs ainsi que la convention avec la FFR et élire le Comité Directeur.

III- AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1- Affiliations

3 Changements de noms :

- Rugby Liévin devient Liévin Rugby Club (Flandres)
- Nice Université Club/Nice Rugby Club devient Nice Université Rugby Racing Club (Cote d'Azur)
- Stade Domontois devient Stade Domontois Val d'Oise (Ile de France)

4 mises en sommeil

- RC Ambes (Cote d'Argent)
- Perpignan Fémina XV (Roussillon)
- Elephant Club de Petite Terre (Mayotte)

A cette date, il est rappelé le « bilan accidents » de la saison en cours.

2- Demandes de dérogations

Suite aux travaux menés par la commission des Règlements, le Bureau Fédéral valide la proposition faite sur les dérogations accordées aux clubs ne remplissant pas les obligations sportives. Cette liste sera communiquée aux Comités concernés.

3- Contrat GMF

Alain DOUCET et René HOURQUET ont participé à une réunion avec la GMF le 15/04/2003.

La GMF a souligné les efforts faits par tous les acteurs de la FFR pour lutter en faveur de la sécurité et remercie ceux qui y ont participé.

A la date du 15 avril 2003, il est rappelé le « bilan accidents » de la saison en cours.

Si la situation reste stable, le règlement à effectuer à la GMF serait donc de 16M€ (105MF).

La prévision des cotisations à recouvrer était de 18,3M€ (120MF) et elle tenait compte d'une baisse d'effectifs de l'ordre de 8% en moyenne.

La baisse constatée étant nettement supérieure à ce jour, la FFR n'a perçu que 17,08M€ (112 MF).

Si nécessaire, la provision de 900 000€ faite cette saison pour pallier cette baisse sensible des cotisations pourra être utilisée.

Le Bureau Fédéral maintient à l'unanimité le montant des cotisations pour l'an prochain.

Il est rappelé que le contrat avec la GMF sera reconduit pour 3 ans sur les mêmes bases.

De son côté, l'IRB mène une étude internationale sur les accidents.

Concernant le contrat de partenariat FFR- GMF pour 2003-2004, celui-ci devrait être reconduit en l'état.

4- Passeport médical

Le nouveau passeport médical, présenté par Christian BAGATE, pour la saison prochaine, comprenant le certificat de « non contre indication » à la pratique du rugby, a reçu l'accord du Bureau Fédéral.

Quelques modifications seront portées et les procédures d'utilisation seront précisées. Elles figureront en annexe des Règlements Généraux. Une demande sera faite à la GMF pour reconduire la diffusion du document assurance tel qu'il a été fait l'an dernier.

5- Indemnités de formation

La reformulation des différents cas figurant dans le document, distribué en séance par Daniel ARNAUD, est validé par le Bureau Fédéral.

Il est cependant nécessaire de se rapprocher de la LNR afin d'harmoniser le montant des indemnités entre clubs professionnels qui ne sont pas identiques à ceux pratiqués avec les clubs amateurs.

Ce sujet sera revu en commission mixte FFR- LNR.

IV- AFFAIRES INTERNATIONALES

1- Matches France – Angleterre des 30/08 et 06/09/2003

Suite à une interrogation du service marketing, Bernard LAPASSET précise qu'aucun accord particulier en matière de droit télé n'a été conclu avec la Fédération anglaise pour ces matches.

2- Situation des joueurs italiens évoluant en France

Jacques LAURANS précise qu'une réunion FFR- LNR est prévue sur ce sujet prochainement.

3- Finale Heineken Cup 2004

René HOURQUET est chargé de prendre contact avec le Consortium du Stade de France pour évoquer avec lui le contenu du cahier des charges de la finale de la Coupe d'Europe 2004. Dans l'attente, la FFR déposera la candidature pour l'organisation.

4- Championnat du Monde 2004 moins de 21 ans

Le Bureau Fédéral, suite à la demande renouvelée de l'IRB, donne son accord pour que les Championnats du Monde des moins de 21 ans se déroulent en France en 2004.

Deux Régions sont candidates : Rhône Alpes et Languedoc Roussillon.

5- France- Roumanie

Le match de préparation France- Roumanie est reporté au vendredi 22 août à Lens.

Tout sera fait pour que ce match soit télévisé.

6- PV du Comité Directeur de la LNR

Le Bureau Fédéral fait savoir qu'il désapprouve totalement le jugement porté par la LNR sur l'opportunité des tournées et des matches du XV de France pour la prochaine saison.

7- 1 /2 finales de la coupe d'Europe des 26 et 27/04/2003

Représenteront la FFR lors des matches de 1/2 finales de la Coupe d'Europe :

- le 26/04 à DUBLIN : Guy PIERA et Jean-Louis BARTHES
- le 26/04/ à TOULOUSE : René HOURQUET, Michel BENDICHOU, Jo MASO, Henri CORBARIEU

8- Coupe du monde moins 19 ans

Malgré les difficultés liées aux événements internationaux actuels, la compétition s'est très bien déroulée.

Il convient de féliciter le Comité Ile de France, les clubs et les équipes participantes avec une mention particulière aux différents services de sécurité qui ont été très présent sans être étouffants.

Il faut également noté le grand succès populaire de cette compétition.

Jean-Claude BAQUE souligne les progrès réalisés par les équipes du groupe B. La politique menée depuis des années par la FIRA est l'une des explications de cette évolution.

Il rappelle également que Robert ANTONIN va cesser ses activités professionnelles en janvier prochain. Il va devoir être remplacé. Les candidatures doivent être déposées.

V- AFFAIRES SPORTIVES

1- Règlements généraux

Les Règlements Généraux sont en cours de rédaction définitive. Ils seront communiqués aux membres du Comité Directeur pour relecture et observations éventuelles.

Toutes les remarques devront parvenir à Daniel ARNAUD pour le 07/05 afin de finaliser les textes lors de la réunion de synthèse du 08/05/03.

2- Contrats de travail des membres du Staff du XV de France

Suite à sa réunion avec Bernard LAPORTE, Bernard LAPASSET informe le Bureau Fédéral que les contrats du Staff du XV de France seront prolongés jusqu'à la fin de la Coupe du Monde 2003.

Il fait part du souhait de plusieurs membres du staff de poursuivre leurs missions au sein de la FFR sous des formes restant à définir.

3- Compte rendu de l'Assemblée Générale de la LNR du 15/04/2003

La formule du championnat de France professionnel a été arrêtée jusqu'en 2007. Cette décision a fait l'objet d'un vote dont les résultats ont été les suivants :

- formule statut quo 55 voix
- autre formule pour poule unique 14 voix

VI- QUESTIONS DIVERSES

1- La commission d'éthique va être mise en place dans les meilleurs délais.

2- Nouveaux statuts de la FFR

Le Bureau Fédéral décide que l'Assemblée Générale extraordinaire de la FFR prévue en juillet 2003 pour le vote des nouveaux statuts de la FFR est annulée dans l'attente des nouveaux textes réglementaires annoncés.

3- Rugby 2007

Chaque membre du Bureau est chargé de faire des propositions pour élaborer le prochain projet « Rugby 2007 ».

4- Statut du joueur en formation

Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité le « Statut du joueur en formation dans un centre de formation agréé d'un club de rugby professionnel »

5- Agrément du centre de formation d'Auch

Le Bureau Fédéral valide l'agrément du Centre de formation d'Auch.

6- Evaluation des centres de formation

« Le cahier des charges à points » présenté dans le cadre de l'évaluation des centres de formation des clubs professionnels est validé par le Bureau Fédéral.

7- Règlement relatif à la procédure d'agrément des centres de formation des clubs professionnels

Le règlement présenté est validé par le Bureau fédéral.

8- Statuts des ligues régionales

Suite à plusieurs demandes de création de ligues régionales, un groupe de travail conduit par Alain DOUCET est chargé de faire des propositions.

9- Délégués financiers honoraires

Suite à une demande, le Bureau Fédéral refuse de créer la catégorie de « Délégué financier honoraire ».

10- Appel d'offre rugby mag

Le Bureau Fédéral donne son accord pour lancer un appel d'offre pour la réalisation de Rugby mag

11- Assurance des dirigeants association support

Suite à une demande d'aligner le coût de l'assurance des dirigeants des associations supports ayant une section professionnelle sur le tarif des fédérales 1, le Bureau Fédéral décide de mettre à l'étude cette demande.

12- Délégation de signature

Le Bureau Fédéral valide la délégation de signature donnée par le Président de la FFR au Vice-président chargé du Haut Niveau pour la signature des contrats tripartites des joueurs du pôle France.

13- Affaire Beauvais

Suite aux infractions commises par le club de Beauvais, qui a fait jouer des joueurs roumains non qualifiés, le Bureau Fédéral confirme les sanctions prises par la commission des règlements fédérale:

- match perdu par pénalité,
- équipe non qualifiable pour le championnat de France,
- club mis hors championnat dès la sanction prononcée le 9 avril 2003.

14- Conditions de jeu

A l'appui d'un exemple récent, René HOURQUET rappelle que les arbitres doivent bien veiller aux conditions de jeu liées à l'état du terrain.

15- Mouvement de cadres techniques

Le Comité de Bretagne a informé la FFR de sa décision de remettre monsieur Pierric MOIZON à la disposition de la DRDJS de Bretagne.

Cette décision fait suite à de graves incidents survenus entre ce cadre technique et certains membres élus du Comité Directeur dont le Président du Comité.

Pierre VILLEPREUX donne quelques informations complémentaires sur la situation. Ce cadre est actuellement en arrêt maladie. Aucune décision ne peut être prise avant son rétablissement.

S'il souhaite demander sa mutation, ce cadre technique pourrait être affecté dans un autre comité. Pierre VILLEPREUX fera des propositions au Secrétaire Général qui réunira les personnes concernées.

16- Contrat Orangina

Le contrat de partenariat FFR- Orangina a été signé pour 3ans

17- Contrat Gilbert- LNR

Guy PIERA informe le Bureau Fédéral de la signature d'un contrat de partenariat entre la LNR et la société GILBERT.

18- Cadre technique du Comité de Provence

Gilbert CHEVRIER informe le Bureau Fédéral de la situation de son comité suite à la prochaine affectation d'Alain PUIG, cadre technique, à la Réunion. Il demande que des mesures soient prises pour compenser ce départ.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 12h20